



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 723

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 723 intitulé : *Règlement n° 723 établissant un programme de subvention pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge résidentielle pour véhicule électrique applicable à l'exercice financier 2023* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 14 mars 2023.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 16 mars 2023.

Luc Drouin
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier